PORT AUTONOME
DE COTONOU

BON A LANCER

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AA0)

Objet : Accord cadre pour l'acquisition de fournitures de bureau au profit du PAC.

Référence SIGMAP : F_DT_56124

AAON N°007**.....2022/PAC/DG/DPRMP/DPMP/SAP du** 18/01/**.....2022**

PORT AUTONOME DE COTONOU (PAC)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Port Autonome de Cotonou publié sur le portail web des Marchés Publics du Bénin le 29 juillet 2022.

2. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget autonome des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de **l'accord cadre pour l'acquisition de fournitures de bureau au profit du PAC**.

L'accord cadre sera conclu pour une période globale de trente-six (36) mois et les modalités de sa mise en œuvre sont celles relatives à l'émission de bon de commande au fur et à mesure que le Service de la Gestion des Stocks du PAC exprimera un besoin. Le délai d'exécution de chaque commande résultant dudit accord cadre est de quinze (15) jours calendaires.

3. Le **Port Autonome de Cotonou** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures de bureau au profit du PAC.

Ces fournitures seront livrées au magasin général du PAC à la date prévue dans chaque lettre de commande et ceci sur toute la durée de l'accord cadre.

L'accord cadre est constitué en un (01) lot unique et les variantes ne seront pas prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Port Autonome de Cotonou, Félix D. ADAHE VIGBE, PRMP-PAC ; Email : fadahevigbe@pac.bj et prendre

connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics (DPRMP), Rez-de-chaussée (RDC) Bureau 111 du Port Autonome de Cotonou aux heures suivantes : 08h -12h30 min et 14h -17h30 min (GMT+1).**

6. Le délai d'exécution de l'accord cadre est de trente-six mois (36) mois.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise régulièrement constituée justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou des statuts ;
- Avoir exécuté au moins un (01) marché de fourniture d'un montant de **quarante-cinq millions (45 000 000) francs CFA HT au cours des trois dernières années (2019, 2020 et 2021) et de l'année en cours,** justifié par une copie d'attestation de bonne fin d'exécution ou un procès-verbal de réception. L'une ou l'autre des preuves fournies doit être appuyée de contrat (page de garde, la page de signature et la page portant le montant) en copie simple ;

Exigences financières :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins **quatre-vingt-dix-sept millions (97 000 000) francs CFA** au cours des trois dernières années (2019-2020-2021) et justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI ;

Où

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **dix-neuf millions cinq cent mille (19 500 000) FCFA** justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en

BON A LANCER

République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Exigences techniques :

- Être une entité régulièrement constituée justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ou les statuts ;
- Fournir une attestation d'assurance de risque professionnel couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant au moins égal à **quarante-cinq millions (45 000 000) francs CFA.**

Exigences financières :

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **dix-neuf millions cinq cent mille (19 500 000) FCFA** justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin ;
- fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les bilans de années d'existences pour les entreprises qui n'ont pas encore trois années d'existences.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après **Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics (DPRMP), au Rez-de-Chaussée, Bureau 111 du Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina, Tel 21 31 28 90 Cotonou (République du Bénin)** aux heures suivantes : **08h -12h30 min et 14h -17h30 min heures de Cotonou (GMT+1)**, à compter du 17/10/2022 Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers à la **DPRMP du PAC, Bureau 111 au Rez-de-Chaussée** ou adressé aux candidats à leurs frais. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format

BON A LANCER

PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **DPRMP du PAC, Bureau 111 au Rez-de-Chaussée au plus tard le 13 / 09 / 2022 à 10 heures 00 minute, heure de Cotonou (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics du PAC, le 13/09/2022 à partir de 10 heures 30 minutes, heure de Cotonou (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **un million neuf cent cinquante mille (1 950 000) francs CFA** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le 17/08/2022

La Personne Responsable des Marchés Publics, P.I

REP. DU BENIN * PORT AUTONOME DE COTONOU * Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)

Christian Biao B. AYEDEGUE

BON A LANCER